

Refaire de la France une grande nation industrielle, proposer aux Européens un modèle de production social-écologique

Agir face à la crise, préparer les emplois de demain :
les propositions du Parti socialiste

février 2010

PS



Sommaire

Les principales propositions	5
Soutenir les filières d'avenir et favoriser l'innovation, l'investissement et le temps long sur le profit immédiat	5
Placer nos PME et PME au centre de la politique industrielle	5
Proposer à nos partenaires européens un modèle de production social-écologique	6
Associer les salariés et les protéger face à la crise	7
Agir dans les régions pour l'industrie et l'emploi	7
Introduction : la puissance publique à l'heure de la mutation technologique et écologique de l'appareil productif	9
Une crise profonde amplifiée par les politiques menées par les gouvernements de droite	11
Une crise industrielle profonde : Chirac-Sarkozy ou la décennie de la désindustrialisation de la France	11
La politique industrielle de la droite : incohérente et mal ciblée	12
L'urgence d'une politique industrielle européenne	15
Créer un cadre macroéconomique, monétaire et financier favorable	15
La construction de champions européens, la consolidation d'un capitalisme industriel solide, des entreprises compétitives au niveau international	17
Une stratégie de filières cohérente au niveau européen	18
Vers une Europe de la recherche, de l'innovation et de la créativité : l'échec de la stratégie de Lisbonne	18
Les PME - PMI au centre de la politique industrielle	21
Nos PME/PMI restent trop petites, insuffisamment tournées vers l'innovation et l'export	21
Permettre la coopération entre PME et rendre moins inégalitaires les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants	23
L'investissement dans les filières d'avenir	25
Santé	25
Energie durable	25
Bâtiment	25
Transport	25
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	26
Biens intermédiaires, biens d'équipement et industries de l'environnement	26
Biens de consommation	26
Pour faire face à la crise et préparer l'industrie de demain, les salariés doivent être associés	27
Les régions socialistes : avant garde d'une nouvelle politique industrielle	29

54 propositions pour notre industrie

Soutenir les filières d'avenir et favoriser l'innovation, l'investissement et le temps long sur le profit immédiat

Une politique industrielle centrée sur une politique de filières et de soutien à l'innovation :

- revoir la gouvernance des pôles de compétitivité pour en faire de véritables « pôles de développement et de coopération » et y consacrer plus de moyens ;
- recentrer le crédit impôt-recherche (CIR) sur les filières et les entreprises qui en ont vraiment besoin ;
- recentrer les aides vers les secteurs et les entreprises vraiment innovantes : attribuer l'aide publique à l'innovation selon des critères liés à la politique industrielle définie, aux nécessités de l'export, de la création d'emplois durables et de la protection des savoir-faire ;
- construire une vraie politique de filières en sélectionnant les domaines les plus porteurs : santé, énergie durable, bâtiment, transport, technologies de l'information et de la communication (TIC), biens intermédiaires, biens d'équipement et industries de l'environnement, biens de consommation.

Réorienter la fiscalité vers l'activité et la création d'emplois par :

- la modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction des bénéfices réinvestis ou versés sous forme de dividendes ;
- des aides spécifiques aux structures d'entreprise de nature plus sociale (reprise des entreprises par les salariés, SCOP...).
- la taxation progressive des plus-values, le prélèvement fiscal sur les sommes levées par les fonds LBO pour exercer en France, la non-déductibilité des charges financières en dessous d'une période de détention minimale (cinq à sept ans), la taxation des banques sur leurs produits d'intérêts liés à ces montages en dessous de cette même période, la transparence vis-à-vis des salariés.

Améliorer la transparence et la responsabilité des entreprises :

- contrôler l'utilisation des aides reçues par les entreprises (via le FSI et le FMEA principalement) avec :

- une commission d'enquête parlementaire sur les contreparties accordées aux groupes aidés,
- la transparence des aides,
- l'accès à l'information pour les salariés ;
- fournir une meilleure information aux consommateurs – citoyens par un étiquetage approprié des produits (localisation géographique des lieux de production ; performance environnementale ; existence, origine et montant des financements publics).

Décourager les fermetures de sites pour raisons financières :

- augmenter le coût des licenciements pour les entreprises qui versent des dividendes ou rachètent leurs propres actions ;
- instaurer une obligation de remboursement préalable des aides publiques reçues cinq ans avant toute ouverture de procédure de licenciements ou de fermeture de site ;
- mettre sous tutelle du tribunal de grande instance sur saisine des salariés les entreprises en amont des licenciements pour faire cesser, le cas échéant, des pratiques contraires aux intérêts de l'entreprise et des salariés.

Placer nos PME au centre de la politique industrielle

Améliorer le financement de la croissance des PME :

- créer un pôle public d'investissement industriel, décliné au niveau régional ;
- adapter le financement bancaire aux besoins des PME :
 - en améliorant la proximité entre banques et PME par une prime à la sédentarisation des chargés de compte,
 - par des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires,
 - par l'élargissement du système de garantie apporté par les collectivités territoriales (type Sofaris),
 - par le développement d'associations de cautionnement des prêts consentis aux PME (par filière régionale et professionnelle).

Aider les PME à innover :

- un reciblage des aides vers le financement des marchés clés (capitalisation des savoir-faire, transmission à de nouveaux arrivants...);
- former les entrepreneurs en liaison avec les collectivités territoriales;
- créer des liens universités – PME par un soutien régional pour l'embauche de doctorants (allègements de charges, crédits d'impôt-recherche liés au recrutement de docteurs et de chercheurs, renforcement des conventions Cifre) et une amélioration de l'information des PME;
- aider significativement les associations d'investisseurs privés, développer les mécanismes de cofinancement privés-publics, et plus généralement réorienter l'investissement privé vers l'innovation et les PME en taxant les revenus spéculatifs;
- instaurer des aides à l'exportation à travers des organismes opérationnels liés aux consulats français, et en France à travers les facilités de garanties et d'assurance adaptées aux PME.

Améliorer la coopération entre les PME et rendre moins inégalitaires les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants :

- promouvoir la mise en réseau des PME dans les territoires et la culture de réseau, d'échange et de mutualisation de ressources. Ceci peut être réalisé par la création de postes de responsables territoriaux au sein des collectivités locales (régions notamment), des CCI et par bassin d'emploi (Comité de bassin d'emploi);
- la création d'Offices de Développement des PME/TPE, dans les domaines où une mise en commun générerait des économies d'échelles;
- le paiement direct des sous-traitants de rang 2 et 3 par les grands groupes et des chartes de bonne conduite pour consolider les filières;
- créer des recours juridiques simples et rapides pour le respect des délais de paiement et des contrats et d'encourager les efforts de coopérations comme le portage et les quotas visant à augmenter la sous-traitance des grands groupes aux PME.

modèle de production social-écologique

Création d'un grand ministère européen de l'Industrie (MITI européen) qui aura pour mission de :

- favoriser l'émergence de champions européens et de consolider ceux existants;
- lancer un grand emprunt européen permettant

- de réaliser de grands programmes de recherche et d'innovation
- procéder à des investissements directs de l'Union européenne pour solidifier les filières;
- constituer des pôles de compétitivité européens
- bâtir une vraie Agence de l'innovation industrielle s'appuyant sur la Banque européenne d'investissements;
- créer enfin un brevet européen pour aider les PME innovantes à protéger leurs innovations et à exporter;
- augmenter massivement la part des dépenses publiques de recherche gérée au niveau de l'Union européenne;
- instaurer un statut juridique unique pour les jeunes entreprises innovantes assorti de mesures fiscales incitatives (par exemple, un crédit d'impôt recherche commun) dans le cadre du « small business Act » en négociation;
- rapprocher les acheteurs publics européens dans le but de développer des montages privilégiant l'achat innovant.

Un cadre macroéconomique et financier et adapté au développement de notre industrie, lutter contre le dumping fiscal, social et environnemental au niveau européen. L'Union doit réorienter ses priorités :

- une gestion politique du taux de change de l'euro par une politique de taux d'intérêt plus offensive;
- des écluses fiscales aux frontières de l'Union sur les produits ne respectant pas les normes environnementales et sociales internationales;
- mettre réellement fin aux paradis fiscaux et développer la coopération européenne en matière de lutte contre la fraude fiscale et renforcer les moyens de contrôle de l'administration fiscale;
- améliorer la coordination des politiques fiscales entre les pays européens;
- pour les banques, la séparation des activités de dépôts et d'investissement, la limitation des opérations sur fonds propres des banques de dépôt et la transparence des produits financiers;
- la mise en œuvre d'une régulation sur les mouvements de capitaux et la taxation des transactions financières internationales (type Tobin) pour remettre l'économie réelle devant la finance.

Associer les salariés et les protéger face à la crise

Associer les salariés à la gestion des entreprises :

- la création de structures de dialogue social, communes à plusieurs PME d'un même secteur d'activité sur un territoire donné pour encourager la représentation des salariés ;
- permettre aux membres du comité d'entreprise d'accéder aux documents financiers de la société ;
- la présence des représentants syndicaux dans les organes de direction des pôles de compétitivité ;
- améliorer l'enseignement de l'entrepreneuriat et de la production industrielle dans les grandes écoles ;
- un bilan de carrière personnalisé et obligatoire ;
- la création d'un chèque formation fiscalement déductible et cofinancé par les entreprises et les pouvoirs publics ;
- accompagner la transmission des PME en formant les salariés qui souhaiteraient reprendre l'entreprise.

Aider à la reconversion des sites et protéger les salariés face à la crise :

- élargir les contrats de transition professionnelle à l'ensemble des bassins d'emploi (avec une indemnisation portée à deux ans) ;
- prolonger de six mois la durée d'indemnisation du chômage sur la base de 80% du salaire ;
- moduler l'impôt sur les sociétés en fonction de l'effort fait dans le cadre du maintien de l'emploi.

Agir dans les régions pour l'industrie et l'emploi :

Le contrat socialiste pour les élections régionales de 2010 avance des propositions fortes pour le développement économique et industriel :

- la prolongation des mesures de soutien aux entreprises après mars 2010
- améliorer les infrastructures, et notamment les transports en mobilisant 15 milliards d'euros jusqu'en 2016 pour bénéficier de 30% de rames nouvelles et accueillir 50% de voyageurs en plus
- 200 000 contrats de continuité professionnelle d'ici 2016 et 300 000 contrats d'accès à la qualification pour les jeunes sortis du système scolaire sans qualification
- créer un tissu de services et de structures permettant d'agir comme un catalyseur de projets
- consacrer 3% du budget de chaque région à la recherche et l'innovation

- 50 000 contrats d'appui et de développement seront signés jusqu'en 2016 pour les jeunes entreprises qui respecteront les engagements de développer l'emploi et d'investir durablement sur nos territoires
- créer jusqu'en 2016 100 000 entreprises nouvelles grâce aux aides régionales

Introduction : la puissance publique à l'heure de la mutation technologique et écologique de l'appareil productif

En Europe et en France, l'industrie souffre d'une crise profonde : destructions d'emplois massives, recul des exportations, baisse continue de sa part dans la valeur ajoutée.

Les politiques menées depuis 2002, loin d'inverser la tendance, l'ont aggravée, faute d'une vision stratégique du rôle et de la place de l'industrie dans l'économie.

Alors que la période des Trente glorieuses a été marquée par une politique industrielle volontariste, le libéralisme dominant a conduit par la suite à une large ouverture des marchés. Le mirage de la « nouvelle économie », la perspective prônée par certains dirigeants de multinationales « d'usines sans ouvriers » à partir des années 2000, la logique du « tout délocalisable » au moindre coût et de l'hyperfinance, ont fait disparaître l'industrie des préoccupations de nombreux « leaders d'opinion » et, plus grave, des projets de plusieurs gouvernements.

Le résultat est aujourd'hui tristement visible : l'industrie française et européenne est confrontée à de très graves difficultés structurelles et conjoncturelles. Conjugué à une politique des gouvernements de droite incohérente et mal ciblée, le quasi-monopole du capitalisme financier mondialisé a conduit à une crise industrielle profonde : « **l'industrie financière** » a chassé l'industrie, comme la mauvaise monnaie chasse la bonne.

Les marchés se sont avérés incapables d'assurer le développement de l'industrie. L'obsession de la rentabilité maximale à court terme, les déséquilibres croissants de la répartition de la valeur ajoutée entre le capital et le travail, le renoncement de l'État à orienter le système productif et limiter l'ouverture des marchés sans aucune exigence sociale et écologique ont produit des effets désastreux non seulement pour l'industrie et les salariés, mais aussi pour les territoires et l'environnement. En outre, **la désindustrialisation a provoqué l'éclatement du monde ouvrier et des protections qui accompagnaient les emplois industriels** (CDI, conventions collectives, taux de syndicalisation plus élevés).

Les causes profondes de la crise actuelle sont là. La désindustrialisation et les pertes d'emplois massives, non compensées par les services, ont provoqué un recul des salaires et une précarisation des conditions de travail. **Ouvriers, employés, mais aussi ingénieurs, cadres de**

l'industrie et entrepreneurs ont été les variables d'ajustement de trois décennies libérales. Quand la croissance était forte, la question sociale ne devait pas être posée pour ne pas interrompre le cycle. Inversement, quand l'activité chutait, les « producteurs » étaient placés devant l'alternative : le chômage ou l'emploi... La crise actuelle nous ramène à la réalité ! L'industrie et ce qu'elle induit - des services, des centres de recherches, des chaînes de valeur, des bassins d'emploi et de vie -, non sans transformations subies ou choisies, demeurent la substance de notre économie et la colonne vertébrale de notre société. **Quand l'industrie régresse, c'est l'ensemble de l'activité qui souffre et qui se révèle incapable de soutenir le progrès social.** Dix ans après son adoption, la stratégie de Lisbonne a échoué faute de volonté politique et de coordination économique. L'Europe n'affiche ni un effort de recherche de 3 % du PIB ni une croissance de 3 % par an. La récession qui accompagne la crise actuelle a suivi la croissance molle, inférieure à celle du reste du monde, de cette dernière décennie. Le chômage atteint des sommets inégalés en Europe. Faute d'ambition partagée, l'Europe risque de se marginaliser et d'être reléguée sur un strapontin dans la compétition mondiale. **La France doit réagir avec ses partenaires pour briser la spirale du déclin amorcé.**

Parce qu'il n'a pas pris la pleine mesure de la crise et parce que le faire l'obligerait à renoncer à servir les intérêts des clientèles pour lesquelles il gouverne, Nicolas Sarkozy se comporte comme si le Conseil européen – c'est-à-dire les nations seules – était en mesure de piloter la stratégie économique de l'Union, en s'appuyant essentiellement sur la politique de la concurrence et de libre-échange commercial. La liberté des échanges et des mouvements de capitaux reste encore la pierre angulaire qui doit assurer la croissance de l'économie. Les quelques mesures de régulation financière récemment envisagées concernent davantage le renforcement des politiques monétaires, budgétaires et fiscales de l'Europe menées jusqu'à présent que la réorientation vigoureuse de sa stratégie pour combattre la crise et ses causes véritables.

L'échec de la stratégie française et européenne, c'est l'échec du néolibéralisme. La désindustrialisation à l'oeuvre révèle la faillite d'une politique centrée sur la seule création d'un « environnement » favorable pour les entreprises et l'innovation, au détriment d'une vraie politique industrielle.

Après des années de recul de l'influence de l'Etat au profit du marché, la crise relégitime et redessine le rôle de la puissance publique. Il appelle une nouvelle ambition industrielle. C'est, depuis le 19ème siècle, le sens de l'approche socialiste. C'est, pour le 21ème siècle, l'urgence d'un modèle social-écologique.

Tirons les leçons de la crise! Le marché ne peut à lui seul garantir le développement à long terme d'un système productif efficace et durable, créateur d'emplois, assurant une progression des niveaux de vie, intégrant les impératifs environnementaux et énergétiques.

L'industrie n'a pas besoin de 80 mesures supplémentaires qui viendraient s'ajouter aux innombrables dispositifs existants.

Ce n'est pas d'un nouvel empilage sans vision que viendra le sursaut. La France et son industrie, l'Europe et ses entreprises, ont besoin d'une perspective globale et d'une vision stratégique.

La sortie de crise et le retour à une croissance durable – aux deux sens du terme : structurelle et sociale-écologique – exigent **une stratégie de développement par et pour l'industrie.**

Aucun secteur n'est condamné même si tous vont devoir muter. Il est possible de résoudre les défaillances de performances intra-secteur ou intra-entreprise par des politiques adaptées et volontaristes. L'Etat occupe à cet égard une place centrale. Il finance les grands projets (par des avances remboursables), est présent dans le capital de nombreuses entreprises, est un client majeur pour de nombreux secteurs, et joue un rôle clé dans l'obtention des grands contrats d'exportations.

La France doit prendre le virage d'un nouveau modèle productif, **une économie beaucoup plus sobre en consommation d'énergie et moins émettrice de gaz à effet de serre.** C'est d'une mutation de l'ensemble de l'appareil de production dont il est question.

Une telle conversion ne peut se faire sans la mobilisation de la puissance publique, ce qui peut passer par des prises de participation ou des nationalisations temporaires. Encore faut-il avoir une approche globale de la puissance publique et **inscrire le développement industriel dans une perspective à la fois locale, nationale et européenne.**

L'échelon **européen** est aujourd'hui le seul pertinent pour bâtir des champions capables d'affronter la concurrence internationale à partir de filières cohérentes.

L'échelon **local**, en particulier régional, est le plus adapté pour soutenir, au plus près des réalités du terrain, les tissus industriels diversifiés locaux.

L'échelon **national**, avec le niveau territorial, doit davantage focaliser son action sur les petites et moyennes entreprises (PME). Les difficultés de l'industrie française s'expliquent en grande partie par le manque de soutien aux PME, qui

rencontrent des problèmes de taille, de financement (notamment l'accès aux crédits bancaires : malgré la crise et la manne publique qu'elles ont reçue, les banques ne remplissent pas leur mission qui est d'abord de prêter aux PME) et de dépendance vis-à-vis des grands groupes, alors que la mondialisation financière impose ses contraintes. Nos propositions accordent une place particulière à ces entreprises, qui sont celles aujourd'hui qui créent des emplois, détiennent et développent de nombreux savoir-faire, sont en général non délocalisables, assurent la pérennisation d'un tissu industriel diversifié et présent sur les secteurs d'avenir. Pour mener à bien ce programme, les Régions occupent une place particulière, puisqu'elles interviennent au plus près des réalités des systèmes productifs locaux. **La droite défend les spéculateurs et les grands groupes auxquels elle verse de l'argent public sans contreparties. La patrie des PME et des entrepreneurs, aujourd'hui, c'est la gauche.**

La puissance publique, de l'Europe aux collectivités locales, doit jouer un véritable rôle d'orientation stratégique et construire un cadre institutionnel et macroéconomique permettant le développement de l'activité industrielle. L'échelon européen, enfin, est le plus pertinent pour bâtir avec nos voisins européens, dans un esprit de coopération renforcée, des champions capables d'affronter la concurrence internationale à partir de filières cohérentes.

Au total, le Parti socialiste propose trois piliers :

- **Il n'y a pas d'économie forte sans industrie forte. L'industrie conserve une place centrale dans l'économie. C'est le véritable moteur de l'innovation, des exportations, des services et du progrès social.**
- **Il n'y a pas d'industrie sans Etats forts.**
- **Il n'y a pas d'industrie sans une Europe forte. Face à la concurrence des pays émergents et des Etats-Unis, l'europeanisation des projets est une condition sine qua non du succès industriel dans la mondialisation.**

Les propositions développées dans ce rapport sont issues d'un travail engagé depuis le Congrès de Reims par le Parti socialiste sur les questions industrielles, à travers les travaux et rencontres suivantes :

- le plan de relance du Parti socialiste (janvier 2009),
- le plan pour l'avenir de la filière automobile (janvier 2009),
- le séminaire de travail sur les grandes entreprises publiques (avril 2009),
- le séminaire sur le rôle et les attentes des PME-PMI (juin 2009),
- les rencontres avec les organisations syndicales d'entreprises qui ont sollicité le Parti socialiste,
- les propositions des parlementaires et des élus socialistes et républicains,
- les contributions des groupements et sections d'entreprises (GSE) du Parti socialiste.

Une crise profonde amplifiée par les politiques menées par les gouvernements de droite

Au-delà des effets de la crise actuelle, l'industrie française est handicapée par l'absence de stratégie conduite par l'État et mobilisant l'ensemble de la puissance publique. Dans de nombreux secteurs, la place de la France, hélas, se réduit. Les revers récents dans des domaines constituant pourtant les points forts de notre industrie sont autant de signaux d'alerte : le TGV de Siemens préféré à celui d'Alstom en Chine; le nucléaire coréen plutôt que l'EPR français à Abu Dhabi ; l'allemand OHB plutôt qu'Astrium, la filiale d'EADS, pour la première tranche de 14 satellites du projet Galiléo, le « GPS européen ». Sans oublier l'échec du Rafale au Maroc et les difficultés de l'A400M... Les politiques menées par les gouvernements UMP successifs ont échoué à dynamiser le tissu industriel et à préparer l'avenir.

Une crise industrielle profonde : Chirac-Sarkozy ou la décennie de la désindustrialisation de la France

Dans l'Hexagone, notre tissu de PME et de PMI industrielles (sous-traitants, fournisseurs, équipementiers, distributeurs...) est sinistré par la crise et l'absence de soutien du gouvernement. Depuis le deuxième trimestre 2008, près de 263 000 emplois ont été détruits et l'ampleur des destructions de postes ne s'atténue pas au fil des trimestres. Tous les secteurs sont touchés, rares sont les usines où la production n'est pas freinée ou arrêtée. Au-delà de la crise actuelle, l'industrie fait face à des difficultés profondes. 2002-2009 : sept années noires pour l'industrie¹.

- L'emploi industriel recule : près d'un demi-million d'emplois (445 000) ont été détruits entre 2002 et 2008 (-11,6%), tous les secteurs sont touchés et plus particulièrement celui de l'automobile où 54 000 emplois ont été détruits en 2009. Près de 25 000 suppressions d'emplois pourraient également survenir en 2010 chez les seuls constructeurs et grands fournisseurs.
- Le secteur manufacturier pèse moins dans la valeur ajoutée que dans la plupart des pays de l'Union européenne.
 - L'industrie ne représente que 16% de la valeur ajoutée contre 30% en Allemagne et 22,4% en moyenne dans l'UE. Ce chiffre de 16% est comparable à celui du Royaume-Uni, pays dont on considère généralement qu'il a sacrifié son industrie.

- La valeur ajoutée de l'industrie française a évolué moins favorablement que celle des autres pays de la zone euro depuis 2002 (+2,8% de 2002 à 2008 contre +14,5% pour l'Allemagne, +10% pour la zone euro) ; et que celle de l'économie française dans son ensemble (+11,2% pour l'ensemble des branches en France).
- La balance commerciale se dégrade. Le solde commercial industriel est négatif et se dégrade d'année en année depuis 2003, alors que le solde allemand s'améliore : déficit de 21 milliards d'euros en 2008 contre un excédent de 274 milliards d'euros en Allemagne.
- L'industrie française perd des parts de marché. Celles-ci baissent plus vite que celles des autres pays de la zone euro. Le recul a lieu aussi bien au niveau mondial que vis-à-vis de l'Allemagne. Les exportations françaises de produits manufacturés représentaient en 2002 un montant équivalent à 50% des exportations allemandes, elles n'en représentent plus que 37% en 2008. Le résultat est le même vis-à-vis des pays de la zone euro hors Allemagne (24% en 2002 contre 20% en 2008).
- Un investissement faible et hétérogène selon les secteurs et la taille des entreprises. Les PME investissent plus. Globalement, le déficit d'investissement dans l'industrie en France est estimé à 100 milliards d'euros².
- Les dépenses de Recherche et Développement (R&D) sont faibles, la France en retard sur les technologies de demain. L'investissement en (R&D) représente 1,9% du PIB contre 2,4% en Allemagne, 3,5% au Japon et 2,5% aux Etats-Unis. La part de la valeur ajoutée de l'industrie consacrée à la R&D est plus faible que chez nos principaux voisins (6,6% contre 11,1% en Suède, 10,9% en Finlande et 9,9% en Allemagne). Cet écart s'explique également par la spécialisation de la France sur les industries peu intenses en R&D. Ce déficit d'investissement se traduit par un retard croissant en termes de dépôts de brevets, de développement des technologies propres et des biotechnologies médicales, par rapport à nos principaux partenaires, mais également vis-à-vis des pays émergents et notamment de la Chine.

¹ - Source des chiffres : Insee, douanes, Eurostat, rapport intermédiaire sur le diagnostic et les enjeux prioritaires remis au ministre chargé de l'Industrie le 5 janvier 2010.
² - Selon le rapport intermédiaire des États généraux de l'Industrie.

- Le nombre d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) est trop faible. La majorité des entreprises françaises sont de petites entreprises qui grandissent peu. Les ETI représentent moins de 6% de l'ensemble des entreprises de plus de 20 salariés (4.928 entreprises). Les entreprises françaises se heurtent à des difficultés de financement qui limitent leur croissance et leur accès aux marchés extérieurs. 83% des exportations françaises sont réalisées par des entreprises de plus de 250 salariés. À l'autre bout de l'échelle, les PME de moins de 50 salariés (60% des entreprises de plus de 20 salariés) ne réalisent que 4% des exportations.

Le tissu des ETI est plus dense en Allemagne (8 841 ETI, 6,6% des entreprises de plus de 20 salariés). Surtout, le nombre moyen de salariés par ETI est beaucoup plus important en Allemagne (989 contre 768 en France). Par rapport à la France, la production des ETI allemandes répond davantage aux besoins en biens d'équipement de la Chine et de l'Inde et des autres pays émergents dans une moindre proportion. Leur taille, plus grande, leur permet également d'accéder à l'exportation et de conquérir de nouveaux marchés. L'industrie française traverse donc une crise profonde. Le taux de change euro/dollar/yuan, la politique de délocalisation et/ou de multi-localisation pratiquée par les multinationales françaises et les politiques d'externalisation ne concourent que partiellement à cette crise structurelle. L'investissement de nos entreprises est globalement insuffisant. Les efforts de R&D stagnent et le contenu en innovations des produits français est souvent faible, alors que la R&D industrielle exerce un effet d'entraînement sur les filières en amont et en aval de la production, de la conception à la réparation en passant par l'assurance (la filière automobile par exemple est une chaîne de valeurs qui mêle intimement recherche, innovation, production industrielle et services). Seul élément positif : les très remarquables gains de productivité enregistrés depuis 1950.

La politique industrielle de la droite : incohérente et mal ciblée

Les gouvernements de droite successifs ont été incapables de définir une stratégie industrielle cohérente. Les mesures prises, reposant principalement sur l'abaissement des coûts (coûts du travail, coûts environnementaux...) sans contrepartie et sur un empilage de dispositifs sans cohérence, ont contribué à enfermer l'industrie française sur des secteurs peu porteurs et frappés de plein fouet par la concurrence des pays à bas salaires.

Une politique fiscale et salariale de rigueur ne peut constituer la base d'une politique industrielle volontariste et efficace : c'est pourtant ce que laissent entrevoir les États généraux de l'industrie façon Sarkozy

Depuis trop longtemps, les gouvernements de droite ont centré leurs politiques sur la réduction de la fiscalité pour les entreprises et sur la baisse des coûts salariaux, via des exonérations de cotisations sociales sans contreparties et de faibles revalorisations du Smic (+0,5% au 1^{er} janvier 2010).

Ce type de mesures ne peut constituer la base d'une politique industrielle efficace. Au contraire, ces politiques tendent à enfermer le pays dans une spécialisation sur les activités à bas salaires, les contrats précaires et les emplois peu qualifiés. Chacun sait qu'il n'est pas possible, ni socialement ni économiquement, de concurrencer les pays émergents par la baisse des coûts de production. Une telle stratégie va à l'encontre à la fois des objectifs de Lisbonne sur le développement de l'économie de la connaissance et du maintien d'une activité industrielle compétitive, créatrice d'emplois et respectueuse de l'environnement. L'insuffisance de l'effort de R&D et d'innovation est en grande partie liée à une trop grande spécialisation industrielle dans des secteurs à faible ou moyenne valeur ajoutée, davantage soumis à la concurrence des pays émergents. De plus ces politiques conduisent à des transferts de charges fiscales vers les ménages, avec des effets récessifs sur la demande.

Une absence de ciblage et un saupoudrage des aides au détriment des PME

De l'absence de stratégie industrielle cohérente, témoigne la multiplication des dispositifs d'aide et de soutien aux entreprises et à l'investissement, qui relèvent d'une multitude d'organismes locaux ou nationaux, voire européens.

Les moyens sont dispersés. Les dispositifs sont globalement mal ciblés et non coordonnés, sans perspective de long terme :

- le crédit-impôt recherche : pour plus d'efficacité et éviter son utilisation comme niche fiscale par les grands groupes, il devrait être davantage ciblé sur les PME et ses critères d'attribution repensés. Une évaluation précise est nécessaire avant toute nouvelle extension du dispositif, ce que refuse le gouvernement.
- les pôles de compétitivité sont trop nombreux (71) et leur fonctionnement est peu transparent.
- OSÉO : la « banque des PME » manque cruellement de moyens, de nombreux dossiers ne sont pas traités, et les aides ne sont pas toujours bien réparties.

- la création en juillet 2009 d'un « fonds de consolidation et de développement public-privé destiné à financer les PME » abondé à hauteur de... 200 millions d'euros, ne fait qu'ajouter un dispositif supplémentaire, qui plus est faiblement doté et sans vision stratégique.

Un « petit » emprunt franco-français

Les 6,5 milliards d'euros du « grand » emprunt réservés à l'industrie et aux PME se dispersent entre de nombreux secteurs, alors qu'il aurait fallu cibler les aides. Les collectivités locales, en particulier les régions, pourtant au plus près du terrain, ne sont pas associées à la gouvernance et aux choix des financements.

Surtout, cet emprunt est au final un « petit » emprunt, du fait de la situation très dégradée des finances publiques après la politique de cadeaux fiscaux injustifiés menée par les gouvernements UMP.

Alors que la crise a scellé l'émergence sur la scène internationale de la Chine et des grands pays émergents, un emprunt pour l'innovation et l'industrie effectué à l'échelle nationale est en complet décalage avec la nouvelle réalité économique. C'est désormais au niveau européen qu'il faut agir.

Des États généraux peu généreux

Les résultats des États généraux de l'Industrie ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Même si quelques mesures intéressantes ont émergé (« prêts verts » pour dynamiser la croissance durable, guichet unique régional regroupant toutes les aides aux entreprises), au final, seulement un milliard d'euros sera consacré au financement des propositions issues des conclusions des États généraux. Par ailleurs, l'Europe est la grande absente des analyses, donc des préconisations gouvernementales, alors qu'elle devient, avec la montée en puissance de la Chine, une dimension essentielle. Enfin, les États généraux de l'industrie risquent d'aboutir à des propositions de poursuite de la politique de compression de la masse salariale. Ce serait une erreur désastreuse à la fois pour les salariés et pour l'avenir de notre industrie. Nous avons pu voir les effets récessifs des politiques de rigueur salariale sur la production industrielle et l'emploi depuis 2002.

La stratégie du gouvernement face à la crise : des aides aux grands groupes sans contrepartie

Depuis la mise en place du fonds stratégique d'investissement (FSI), le Parti socialiste a inlassablement dénoncé son fonctionnement opaque. Les contreparties demandées aux groupes aidés, qu'il s'agisse de maintien de l'emploi, d'engagement de volumes d'activité pour pérenniser les sites en France ou de respect des délais de paiement aux fournisseurs, sont inexistantes, juridiquement

non contraignantes et tellement floues que personne ne peut évaluer leur contenu ni contrôler leur bonne application.

La même question se pose pour les interventions menées par le fonds de modernisation des équipementiers automobiles (FMEA). Les équipementiers, fournisseurs et distributeurs accèdent dans les plus grandes difficultés aux fonds qui leur sont pourtant destinés. Pour ceux qui ont touché des aides, cela n'empêche pas les fermetures de sites et délocalisations. Trois exemples parmi de nombreux autres :

- le groupe Trèves a reçu 55 millions d'euros d'aide de la part du FMEA mais a annoncé la fermeture, juste après l'officialisation de l'aide, des sites de PTPM dans la Marne et de Sodimatex dans l'Oise ;
- STMicroelectronics, dont l'État est actionnaire à hauteur de 14% et qui a reçu 380 millions d'euros pour le programme « Nano 2012 » et bénéficie du crédit impôt – recherche, a supprimé 346 emplois en 2009.
- Michelin a annoncé la suppression de 1 093 emplois, dont 477 postes à Montceau-les-Mines, dont le site a reçu 4 millions d'euros d'aide des collectivités locales et de l'État ces dernières années, et la fermeture du site de Noyelles-les-Seclin.

Les constructeurs automobiles ont, quant à eux, bénéficié de six milliards d'euros d'aides gouvernementales, qui n'ont permis ni de soutenir les sous-traitants du secteur automobile, ni d'empêcher l'effondrement de la production des constructeurs français, encore moins de limiter les « plans de départs volontaires », les fermetures de sites (PSA à Asnières), voire les délocalisations (comme le montre le cas de la Clio 4 ne sera pas seulement produite à Flins, mais également en Turquie) ou de délocalisations.

Dans ce contexte, le Parti socialiste réédite sa demande d'une commission d'enquête parlementaire sur les contreparties accordées aux groupes aidés, la transparence des aides et l'accès à l'information pour les salariés. À ce jour, le gouvernement Sarkozy-Fillon a refusé une telle perspective. Le Parti socialiste demande également au gouvernement de rendre publiques les pièces adressées à la Commission européenne, notamment à la Commissaire à la concurrence, précisant le contenu des aides accordées au titre du Fond stratégique d'investissement (FSI) et du FMEA aux constructeurs et équipementiers de rang 1 cotés dans le cadre du « pacte de l'Élysée » pour l'automobile.

L'urgence d'une politique industrielle européenne

Face aux enjeux de la crise et de la mondialisation, à la montée en puissance de la Chine et des grands pays émergents, aux enjeux sociaux et environnementaux, l'Europe doit se doter d'une industrie compétitive, innovante et durable. Cette politique devra s'articuler autour de la construction de champions européens, de filières cohérentes et d'un environnement macroéconomique favorable. Nous devons consolider nos points forts tout en assurant le développement de l'ensemble du tissu des PME – PMI.

Créer un cadre macroéconomique, monétaire et financier favorable

L'orientation de la politique de la concurrence, de la politique de change et de la politique commerciale empêche toute évolution favorable de l'industrie. Pire, les politiques menées contribuent à affaiblir le tissu économique européen.

La prédominance des contraintes financières et de rentabilité excessives exigées par les acteurs financiers, qui découragent l'investissement productif de long terme, provient largement du cadre communautaire actuel. Il est nécessaire de relâcher ces contraintes pour permettre à l'industrie de renouer avec le développement à long terme.

L'Europe doit sortir d'une stratégie non coopérative de compétitivité par les coûts

La panne de croissance économique liée à la faiblesse des revalorisations salariales et à la montée du chômage risque d'accentuer le redéploiement mondial des grands groupes, donc les délocalisations : « *Le premier déterminant de l'implantation des entreprises n'est pas le coût du travail mais l'importance du marché et ses perspectives de croissance* »³.

La contraction des coûts salariaux ne permet pas de lutter contre les délocalisations. On peut citer le cas de Continental et de la fermeture du site de Clairoux, malgré les efforts des 1 120 salariés (augmentation du temps de travail sans compensation salariale).

Avec la crise, le jeu des marchés et de la concurrence a montré ses limites. La vision souvent court-termiste des grandes entreprises et les contraintes qu'elles reportent sur les PME sous-traitantes contredisent toute dynamique de développement cohérente.

L'Europe doit changer de stratégie industrielle. La stratégie de court terme menée par l'Allemagne est perdante pour toute l'Europe. La recherche de la compétitivité coût par des délocalisations vers l'Europe de l'Est et la compression des coûts salariaux à l'intérieur réduit la demande interne, autrement dit les débouchés pour les autres pays européens. La France, dont l'Allemagne est le premier partenaire commercial, est particulièrement touchée par un tel égoïsme économique.

Si la France continue de mener une politique hexagonale de grands champions nationaux et que l'Allemagne poursuit son développement non coopératif, l'Europe risque d'être écrasée entre les Etats-Unis d'un côté la Chine et l'Inde de l'autre.

Vers une stratégie européenne pour l'industrie : une gestion politique du taux de change et de l'ouverture des marchés

Le pacte de stabilité européen n'intègre aucun objectif de croissance, mais exclusivement un objectif de prix et de dette publique. La croissance doit devenir un des piliers de ce pacte et être au centre des politiques monétaires et budgétaires de l'Union européenne et de chacun des pays membres.

La concurrence par la fiscalité – « tous concurrents et que le moins cher gagne » – ne peut qu'aboutir à la réduction des services publics (éducation, recherche, santé) avec des conséquences négatives pour la compétitivité des entreprises européennes. Elle entrave aussi le passage vers une économie de la connaissance et de l'innovation.

L'industrie européenne a besoin d'une gestion politique de l'euro

Le taux de change de l'euro n'est toujours pas une préoccupation de la Banque centrale européenne ni des chefs d'État et de gouvernement, alors que l'appréciation de la monnaie unique par rapport au dollar handicape lourdement l'industrie européenne. Quand l'euro s'apprécie de 10 centimes, EADS perd un milliard d'euros ! L'absence de politique monétaire coordonnée de la BCE et des États membres fait peser des risques graves pour les fleurons de l'industrie européenne tel Airbus, alors que la Chine ou les Etats-Unis n'hésitent pas à sous-évaluer leur monnaie pour favoriser leurs industries nationales.

La zone euro est la seule des grandes zones économiques à ne pas faire usage du taux de change comme outil de

3 - Pascal Lamy, « Délocalisations : agir est possible. Il nous faut construire une stratégie orientée vers les produits haut de gamme », *Libération*, 22 septembre 2004.

politique économique. Pour contrer cette tendance, la BCE et les États membres doivent adopter une politique de taux d'intérêt plus offensive.

Pour lutter contre le dumping fiscal et social : des règles commerciales exigeantes et une politique de la concurrence au service de la politique industrielle

Il est temps que chacun ouvre les yeux : l'Europe est certainement le seul continent libre-échangiste dans un monde où tous les grands blocs sont protectionnistes. La Chine, par la sous-évaluation du yuan et les restrictions massives aux importations et aux investissements sur son territoire, est protectionniste.

Les salariés paient chèrement le refus obstiné de la Commission Barroso de toute protection commerciale ciblée, d'écluses sociales et écologiques dans les échanges entre l'Union européenne et les autres zones régionales du globe, dont certaines pratiquent un dumping qui fragilise nos produits, nos entreprises, nos territoires.

La Commission européenne doit cesser de privilégier la politique de la concurrence au détriment de la politique industrielle. À l'*imperium* du libre échange doit se substituer l'impératif d'un juste échange. Face au protectionnisme pratiqué par les États-Unis (clause « Buy American » du plan de relance de l'administration fédérale) et par les pays émergents (notamment Chine, Inde, Russie), face au dumping fiscal et social, de nouvelles règles d'équité et de réciprocité doivent prévaloir. L'Europe doit instaurer des écluses sociales et environnementales pour rétablir les conditions d'un juste échange, par des droits de douane appliqués sur les produits qui ne respecteraient pas les normes internationales en matière environnementale (Kyoto, Copenhague...), sociale (Bureau international du travail). Par ailleurs, les produits qui ne respectent pas les normes européennes en matière sanitaire (directive REACH, par exemple) doivent faire l'objet d'exclusions.

La pression exercée par les citoyens – consommateurs peut également faire reculer les pratiques de dumping social et environnemental. Pour cela, il est nécessaire d'améliorer l'information disponible et la traçabilité des produits.

La transparence et l'éthique doivent être au cœur des choix industriels. Le consommateur doit être informé de manière claire de :

- la localisation géographique des sites de production ;
- la performance environnementale non seulement des produits mais aussi de l'ensemble de la chaîne de valeur ;
- l'existence, l'origine et le montant, lorsqu'il y en a, des financements publics.

Créer un environnement financier favorable

Avec la crise financière, le recours aux marchés financiers pour soutenir l'investissement productif a montré ses limites et ses dangers. Les difficultés d'accès aux crédits bancaires et les conséquences de l'évasion fiscale sont des obstacles majeurs au développement industriel. En dépit des effets d'annonce, les entreprises – au premier rang desquelles les PME - ne bénéficient toujours pas d'un meilleur accès au crédit bancaire.

Il est plus que temps de remettre la finance au service de l'économie, en recentrant les banques sur leur activité de financement de l'économie réelle et en rendant les marchés financiers moins liquides.

Lutter contre l'évasion fiscale

L'évasion fiscale constitue un obstacle de taille à la mise en œuvre d'une véritable politique industrielle. Non seulement elle ampute les moyens de l'État, mais en plus, elle désorganise les filières industrielles et, en bout de chaîne, nos territoires.

Le Conseil des prélèvements obligatoires dans son rapport de 2007 avait avancé une fourchette large, évaluant les pertes fiscales entre 29 et 40 milliards d'euros pour l'ensemble des prélèvements obligatoires. Les délocalisations fiscales concerneraient de nombreuses entreprises 1 400 environ⁴.

Les sociétés mères sont délocalisées dans les paradis fiscaux, là où l'impôt sur les sociétés est le plus faible (Suisse, Luxembourg, Irlande et Pays-Bas principalement), et chapotent l'ensemble des usines du groupe, qui ne sont plus que des « centres de coûts », sans aucune vision sur leur avenir. Les achats de matières premières sont centralisés dans le pays de la maison-mère, puis facturés aux filiales à un prix défini hors des contraintes concurrentielles. L'entreprise principale peut ainsi soustraire à ses filiales une part importante de la valeur ajoutée, c'est-à-dire de la base soumise à l'impôt. Ces pratiques s'étendent à toute la « chaîne de valeur », de l'achat des matières premières aux distributeurs, en passant par la logistique, les services... La baisse du chiffre d'affaires dans les filiales se traduit par une augmentation relative des frais de personnels, par rapport aux bénéfices de la filiale, et *in fine* par des plans de restructuration lorsque la rentabilité devient inférieure à la norme fixée. Ces plans sont financés par les économies fiscales réalisées.

Au-delà des délocalisations fiscales, se pose également le problème des aides fiscales du gouvernement aux entreprises réalisant des bénéfices conséquents. Par exemple, L'Oréal a réalisé 2,2 milliards d'euros de bénéfices en 2007 et perçu une subvention de 68 millions d'euros au titre du crédit impôt-recherche. Pour autant, entre 2004 et

⁴ Source : CFDT

2007, le nombre de sites de production en Europe a reculé de 20% et des fermetures sont prévues en France. Il est donc urgent de lutter contre ces pratiques, qui réduisent les moyens financiers de la puissance publique et déstructurent les filières, en prenant des mesures qui mettront réellement fin aux paradis fiscaux, en harmonisant les politiques fiscales entre les pays européens, en développant la coopération européenne en matière de lutte contre la fraude fiscale et en renforçant les moyens de contrôle de l'administration fiscale.

Assurer un financement efficace de l'économie : réguler la finance au plan européen

Le secteur industriel ne peut se développer sans un secteur financier orienté vers le financement de l'économie. Le financement bancaire est nécessaire à la réalisation des projets d'investissement, notamment pour les PME. La régulation du système financier doit donc être un objectif à part entière d'une politique industrielle globale. Un tel objectif est atteignable et repose surtout sur une véritable volonté politique, comme le montre le projet de réforme présenté par Barack Obama fin janvier.

Afin de réorienter les banques vers le financement de l'activité économique, nous proposons que l'Europe adopte :

- la séparation des activités de dépôt et d'investissement, la limitation des opérations sur fonds propres des banques de dépôt et la transparence des produits financiers ;
- la mise en œuvre d'une régulation sur les mouvements de capitaux et la taxation des transactions financières internationales (type Tobin) pour remettre l'économie réelle devant la finance.

La construction de champions européens, la consolidation d'un capitalisme industriel, des entreprises compétitives au niveau international

La construction d'une Europe industrielle compétitive et créative passe par l'émergence de champions européens dans lesquels la puissance publique pourra jouer un rôle direct dans les orientations et la gestion quotidienne. C'est le mode de développement qu'il faudra privilégier comme nous avons su le faire dans les années d'expansion rapide de notre économie avec les grands programmes associés à ces champions, comme Airbus, le TGV, Ariane, le nucléaire civil, ou Galileo.

La construction de champions européens

Réalisés à l'échelle européenne, ils ont eu, ont et vont encore avoir un effet d'entraînement considérable sur le tissu des PME/PMI, sur les services et donc sur l'emploi. Ils

permettent de faire émerger des technologies et des modes d'organisation industrielle capables de résoudre les problèmes majeurs d'autonomie européenne dans des domaines comme le transport, la fourniture d'énergie, l'entrée dans l'économie de la connaissance... Seuls des champions européens auront la taille critique pour résister aux risques de rachat par des concurrents étrangers, avec des effets souvent négatifs sur la cohérence des filières et le maintien de l'emploi et de l'activité, et d'avoir les moyens pour faire face à la montée en puissance des pays émergents. De plus, grâce à l'action volontariste et structurante de la puissance publique, les investissements à long terme (de quinze à trente ans) deviennent possibles alors que les préoccupations de rentabilité immédiate les rendent caducs dans les entreprises à actionnariat totalement privé. Nous serons donc amenés à définir avec nos partenaires européens, comme nous avons pu le faire avec les Allemands, mais aussi avec ceux qui ont pu s'associer sur cette base volontariste (Italiens, Anglais, Espagnols,...), les grands secteurs où nous devons consolider les champions existants et en faire émerger de nouveaux, lorsque c'est nécessaire. L'Europe doit se doter, pour atteindre cet objectif, d'un ministère de l'Industrie, dont la mission serait d'identifier les axes d'investissement partenarial, en associant États et entreprises. Il pourrait s'appuyer sur la Banque Européenne d'investissement mais également sur de nouveaux instruments.

Comme elle a su le faire hier pour l'espace et l'aéronautique, l'Europe doit aujourd'hui se coordonner pour réaliser des grands programmes, en matière d'économie verte et mettre en place un nouveau modèle de production. Ces grands programmes publics devront cibler des projets innovants, ayant des effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Ils permettront de répartir les coûts entre les pays et les entreprises parties prenantes, de réaliser des économies d'échelle, de mutualiser les moyens et ainsi de permettre des investissements d'envergure.

L'Europe doit également se doter d'une clause de réciprocité pour les grandes commandes publiques. La Chine n'hésite pas à imposer qu'une partie de la production des entreprises ayant signé des contrats publics ait lieu sur son territoire. L'Europe doit suivre la même voie, afin de relocaliser une partie de la production sur son territoire.

Un vrai budget pour une politique européenne ambitieuse

Une politique industrielle digne de ce nom suppose des moyens budgétaires puissants. Nous devons faire sauter le verrou du budget de l'Union plafonné à 1% du PIB, qui condamne l'Europe à la stérilité économique et sociale, alors que l'État fédéral américain, par exemple, dispose pour

ses actions 20 % du PIB Américain. On retrouve bien là l'État Fédéral américain, interventionniste de tous temps *via* ses budgets militaires, et plus encore avec la crise et le sauvetage des banques ou des grands de l'automobile – General Motors est désormais appelé « Government motors »

Alors que le « grand emprunt » français est inadapté aux défis, notamment parce qu'il fait l'impasse sur la dimension européenne, l'Europe doit utiliser un tel instrument. Un grand emprunt européen permettrait des financements à taux zéro, des avances remboursables ainsi que des investissements directs. Le temps est venu de rétablir l'investissement direct comme outil de régulation économique et d'orientation stratégique.

Nous devons convaincre nos partenaires européens de l'intérêt de cette démarche interventionniste commune, alors que la montée en puissance des pays émergents et d'abord de la Chine va au final toucher chaque pays de l'Union. Le risque d'expulsion des niches occupées actuellement par les productions nationales est réel. Seule une entente européenne peut redonner la dimension critique aux productions à vocation internationale. Faute de quoi ne restera, pour alternative, qu'à conclure des alliances avec la zone Asie-pacifique, comme Renault a pu le faire, mais avec des risques plus grands d'éclatement en cas de crise.

Une stratégie de filières cohérente à l'échelon européen

Certains enjeux industriels auxquels doivent faire face la France et l'Europe revêtent un caractère stratégique, soit pour des raisons d'indépendance (défense, énergie, aérospatiale) soit pour leur potentiel d'entraînement sur la croissance de demain (transport durable, biotechnologies médicales, réseaux numériques). Ces filières requièrent le plus souvent des investissements massifs que les États pris isolément peuvent difficilement financer. De plus, les grands groupes privés rechignent en général à y consacrer des fonds. Quand bien même il s'agirait de projets d'infrastructures rentables à long terme, les risques seraient trop élevés pour eux. Face aux enjeux de demain, il revient légitimement à l'Union européenne d'impulser une stratégie commune en intensifiant la mobilisation des parties prenantes et en réunissant, le cas échéant, les sommes nécessaires.

La France et l'Union européenne doivent adopter des mécanismes garantissant la solidité des filières qui sont au cœur du bon fonctionnement de l'économie et qui desservent des marchés essentiels en matière économique, stratégique ou sociale (aéronautique, espace, production des médicaments, etc.). Les marchés sont organisés par de

grandes entreprises qui structurent la chaîne de valeur depuis les études jusqu'à la production et la commercialisation, en définissant les activités qu'elles conservent en interne ou qu'elles délèguent à des sous-traitants.

Nous proposons de faciliter le développement des partenariats au sein des filières, à l'instar de l'expérience automobile avec la création de démonstrateurs (ex : plateformes automobiles). Développés en commun, ils permettent à tous les acteurs de travailler sur un objectif partagé, standardiser les échanges dématérialisés, partager l'information sur un portail unique pour la filière, et d'une manière générale, de faciliter l'accès et l'usage des réseaux immatériels (internet, intranet) tout au long de la filière, singulièrement au sein des PME, loin d'être toutes familiarisées avec les TIC.

De même, les grands donneurs d'ordre, ces champions européens que nous voulons promouvoir, en lien avec les pouvoirs publics, doivent veiller au maintien des équilibres au sein de la chaîne de sous-traitance, par exemple en assurant le paiement direct des sous-traitants des niveaux 2 et 3. Des chartes de bonne conduite pourraient jouer le même rôle dans le secteur privé.

Nous devons aussi regrouper, simplifier et rendre visibles les dispositifs d'aides publiques nationales et européennes afin que les petites entreprises puissent en bénéficier pleinement.

Cette politique de relance de l'activité industrielle à travers des filières européennes actives et cohérentes ne pourra réussir que si l'image de l'industrie s'améliore, en revalorisant le pouvoir d'achat et donc les salaires, notamment dans certains secteurs où ils ont baissé en moyenne – c'est le cas pour les jeunes ingénieurs, qui commencent à manquer au niveau européen.

Pour une Europe de la recherche, de l'innovation et de la créativité : dépasser l'échec de la stratégie de Lisbonne

La stratégie de Lisbonne devait aboutir à une croissance économique de 3% en moyenne, à un taux d'emploi de 70% et un taux d'investissement dans la R&D équivalent à 3% du PIB. Dix ans après son adoption, force est de constater que cette stratégie s'est soldée par un échec sur ces trois tableaux. En mars 2005, la révision de la stratégie de Lisbonne a bien évoqué la politique industrielle, mais uniquement sous l'angle de la compétitivité des entreprises. L'objectif de croissance a été supprimé à horizon 2010. Malgré ces ajustements à la marge, aucune politique

industrielle concrète n'a été réalisée, faute de coopération entre les États et de stratégie claire. L'effort de recherche reste désespérément faible. Le fonctionnement des universités et de la recherche reste centré au niveau national. L'Europe doit rapidement se doter d'une stratégie commune de recherche et d'enseignement supérieur.

En ce qui concerne les liens entre recherche publique et privée, faibles en France et qui concernent surtout les grands groupes, il est indispensable de développer les budgets de recherche collaborative, de faciliter l'accès aux laboratoires publics et aux universités pour les acteurs de chaque filière, quel que soit le rang où elles interviennent, afin notamment que les PME aient accès aux résultats de la recherche appliquée.

Nous devons cibler les financements de l'innovation vers les universités (et les grandes écoles en France), constituer des pôles de compétitivité européens, en partenariat avec les entreprises des filières d'avenir : énergies propres, société numérique, sciences du vivant, nanotechnologies, transports moins polluants, sans oublier certaines infrastructures indispensables aux échanges intra-européens, qu'il s'agisse du rail ou du net.

Pour favoriser l'émergence d'une Europe de l'industrie et de la créativité, nous proposons également de :

- lancer un plan d'investissement européen afin de financer les éco-industries et les bio/nanotechnologies européennes ;
- bâtir une vraie Agence de l'innovation industrielle adossée à la Banque européenne d'investissements ;
- créer enfin un brevet européen pour aider les PME innovantes à protéger leurs innovations et à exporter ;
- augmenter massivement la part des dépenses publiques de recherche gérée au niveau de l'Union européenne ;
- instaurer un statut juridique unique pour les jeunes entreprises innovantes assorti de mesures fiscales incitatives (par exemple, un crédit d'impôt-recherche commun) dans le cadre du « Small business act » en cours de négociation ;
- le rapprochement entre acheteurs publics européens dans le but de développer des montages privilégiant l'achat innovant.

Les PME/PMI au centre de la politique industrielle

Hors filiales de grands groupes, l'emploi dans les seules entreprises de moins de 250 salariés du secteur concurrentiel est estimé à 9 millions d'actifs, tous statuts confondus, soit 55% environ des effectifs du secteur privé. Les PME représentent 98% des entreprises en nombre et produisent 42% de la valeur ajoutée. Elles concentrent une part croissante des effectifs sur le territoire avec un glissement géographique marqué vers le sud du pays et le littoral. Elles sont particulièrement présentes dans des filières industrielles majeures pour la France : le logiciel, l'automobile, l'aéronautique et l'agroalimentaire.

Les PME sont aussi les premières sources d'emplois de France. Peu de temps avant la crise, en 2005, près de 11 millions de postes (dont 2,3 millions en CDI), de toute nature et durée, ont été proposés aux demandeurs d'emploi par les PME, soit trois fois plus que les grandes entreprises⁵. En outre, davantage que les grands groupes, *a fortiori* cotés, les PME montrent un plus grand attachement à leurs personnels en maintenant leurs effectifs. La crise que nous traversons a illustré cette volonté de résistance.

Nos PME/PMI restent trop petites, insuffisamment tournées vers l'innovation et l'export

Le financement de la croissance des PME/PMI

La création d'un pôle public d'investissement industriel (2P2I)

Pour soutenir le tissu industriel et d'abord les PME, combler le « trou de financement » qui existe pour les PME qui recherchent, pour se développer, entre 150 000 et 1,5 million d'euros, assurer la stabilité des financements et des coûts liés aux crédits compatibles avec une progression à long terme de l'activité et permettre la conversion écologique de l'appareil de production, la France doit se doter d'un Pôle public d'investissement industriel (2P2I). Ce pôle doit permettre à la puissance publique de participer à l'orientation stratégique de l'industrie. Pour être efficace, il doit être financé massivement, mobilisable rapidement et décliné au niveau territorial sous forme de fonds régionaux d'investissement. Adossé à la Caisse des dépôts et consignations, à la Banque de France, à la Banque Postale et à Oséo, ce pôle public de financement et d'investissement industriel, décliné dans toutes les régions, sera un outil majeur du pilotage de la politique industrielle nationale. Les

fonds accordés devraient observer des critères stricts : actionnariat, plan de création d'emplois, dividendes encadrés, excellence environnementale et sociale, présence au capital de dix ans, obligation de réinvestissement dans d'autres PME.

Ce pôle pourrait intervenir sous trois formes principales : la distribution des crédits, les aides et garanties, la participation au capital des entreprises en difficulté conjoncturelle mais viable à long terme. Il pourrait également coordonner l'ensemble des structures financières publiques (Caisse des dépôts et consignations, Oséo, FSI, pôles de compétitivité...) et des aides publiques qui bénéficient aux entreprises, accordées avec de véritables contreparties et engagements des entreprises aidées (CIR, subventions, aides diverses, avances remboursables, exonérations de cotisations sociales...).

La réorientation du financement privé vers le long terme : encadrer la finance

Ces dispositifs peuvent être complétés selon les mêmes critères par des investisseurs privés. Un tel mode de financement offrirait une alternative aux fonds exclusivement financiers et de court terme, facteurs de fragilisation des PME. L'orientation vers un financement de moyen/long terme serait favorisée par des taxations dégressives sur les plus-values, luttant ainsi contre la spéculation. De nouvelles modalités boursières seraient lancées, prenant appui sur les bassins régionaux, avec l'aide des chambres de commerce et d'industrie (CCI), des pôles de compétitivité et des nouveaux pôles d'investissement régionaux, favorisant efficacement l'ancrage régional et le financement de projets de proximité.

La crise a aggravé les difficultés des PME à se financer *via* le système bancaire. Le financement bancaire doit déroger aux règles uniformes édictées par les normes de « Bâle II » : compréhension du cycle de la PME, traitement adapté à la PME et non calqué sur celui de la clientèle des grands groupes, meilleure proximité (prime à la sédentarisation des chargés de compte), critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, l'ensemble complété par l'élargissement du système de garantie apporté par les collectivités territoriales (type Sofaris), ainsi que le développement d'associations de cautionnement des prêts consentis aux PME (par filières régionale et professionnelle).

5 - Source : Oséo

Réorienter la fiscalité vers l'activité et la création d'emplois

Il est donc nécessaire de remettre la fiscalité à l'endroit, c'est-à-dire au service de la localisation de l'industrie sur le territoire et de la création d'emplois. L'industrie doit cesser de payer plus d'impôts que la finance et la grande distribution. Les PME n'ont pas à être davantage imposées que les grands groupes.

La France dispose d'un taux d'épargne élevé alors que les PME souffrent de difficultés de financement. Nous proposons de réorienter une partie de l'épargne vers le financement du développement industriel, en créant un « livret d'épargne industrie », qui intégrerait le livret de développement durable (ex Codevi) et le livret d'épargne populaire. Son usage sera exclusivement dédié au financement de l'investissement productif.

Pour lutter contre les dérives de certains LBO (Leverage Buy Out) et investissements spéculatifs, nous proposons :

- La taxation progressive des plus-values, le prélèvement fiscal sur les sommes levés par les fonds LBO pour exercer en France, la non-déductibilité des charges financières en dessous d'une période de détention minimale (cinq à sept ans), la taxation des banques sur leurs produits d'intérêts liés à ces montages en dessous de cette même période, la transparence vis-à-vis des salariés.
- Pour inciter les entreprises à opter pour une stratégie de gestion privilégiant l'investissement à long terme, le développement de l'activité et de l'emploi, nous proposons la modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction des bénéfices réinvestis ou versés sous forme de dividendes.
- Nous proposons en même temps des aides spécifiques aux structures d'entreprise de nature plus socialiste comme le RES (reprise de l'entreprise par tous les salariés et non quelques cadres choisis par les fonds), ou les SCOP (Société coopérative ouvrière de production) et autres SAPO (Société anonyme de participation ouvrière, qui attribue 50% des voix en AG et des postes au Conseil d'administration aux salariés), qui allient démocratie sociale et efficacité économique sur le long terme, en favorisant un axe stratégique de développement par un consensus partagé.

Dans notre pays, il faut aussi reconnaître que aussi que sont insuffisamment prises en compte les innovations visant à améliorer l'organisation dans les entreprises, le design des produits, leur commercialisation. Ces phases essentielles prennent du temps, demandent une aide externe souvent

payante et sont donc très coûteuses, en temps comme en frais à engager. Nous proposons de cibler les aides afin d'aider les PME à financer des démarches clefs comme : capitaliser son savoir-faire, le transmettre à des nouveaux arrivants, recruter, prospecter pour chercher de nouveaux clients. Toutes ces activités sont des investissements sans immobilisations matérielles à offrir en garantie pour avoir accès au crédit.

L'innovation, le levier du développement des PME

Le redéploiement de l'industrie française ne pourra se faire que par l'innovation et la recherche⁶. L'industrie ne pourra se développer que si les résultats de la recherche fondamentale sont transformés en innovation. Nous proposons de redéfinir les secteurs stratégiques pour le pays, avec des financements privilégiés pour les innovations, les dépôts de brevets et les créations d'emplois dans les secteurs concernés.

La culture de l'innovation se construit : il s'agit de former les entrepreneurs, en liaison avec les collectivités territoriales, de diffuser et promouvoir l'esprit d'innovation à travers les universités et grandes écoles en créant des liens avec les PME (soutien régional pour l'embauche de doctorants, information des PME), aider les doctorants qui le souhaitent à intégrer le secteur privé par des aides ciblées dans les PME/PMI (allègements de charges, crédits d'impôt-recherche liés au recrutement de docteurs et de chercheurs, renforcement des conventions Cifre).

Dans cette perspective, nous avons besoin de pôles de compétitivité efficaces. L'adaptation des règles de gouvernance et la clarification des responsabilités des acteurs impératifs. Ils doivent s'attacher à rendre visible les offres des PME vis-à-vis des grands donneurs d'ordre et faciliter la compréhension des politiques d'achat de ces derniers. Pour cela, ils doivent être transformés en véritable « pôles de développement et de coopération » en y impliquant les banques, la Caisse des Dépôts, les fonds de formation et les comités d'entreprise. Ils doivent également développer leur coordination et leurs coopérations avec les autres acteurs régionaux et industriels. Les pôles de compétitivité mondiaux doivent être de véritables moteurs capables de tirer toute une filière.

L'aide publique à l'innovation, notamment à travers des organismes tels que Oséo, doit être attribuée selon des critères liés à la politique industrielle définie par la puissance publique, aux nécessités de l'export, de la création d'emplois durables et de la protection des savoir-faire, et ce dans une grande transparence et des délais acceptables par des PME qui ont besoin de ces aides et les attendent par nécessité parfois.

⁶ - Le colloque « Innovation et recherche au service d'une nouvelle croissance » organisé par Gérard Collomb à Lyon le 11 février a particulièrement insisté sur ce point.

Il est ensuite nécessaire d'évaluer les politiques publiques en termes d'efficacité financière pour les moyens publics mis en œuvre, et d'innovations réellement commercialisées. Les aides (exonérations des cotisations sociales par exemple) octroyées sans contrepartie en termes de création d'emplois doivent être graduellement supprimées.

Les « investisseurs providentiels » (« business angels ») deviennent une source de financement de l'innovation importante. Au-delà de facilités fiscales, qui doivent rester limitées car elles posent le problème de l'égalité devant l'impôt, nous proposons d'aider significativement les associations d'investisseurs privés, de développer les mécanismes de cofinancement privés-publics, et plus généralement de réorienter l'investissement privé vers l'innovation et les PME en taxant les revenus spéculatifs. Un contrôle strict doit être exercé sur les investissements des capitaux-risqueurs étrangers et des fonds de pension qui n'ont, par définition, pas de vision de long terme, surtout s'il s'agit de domaines entrant dans notre politique industrielle et parfois même dans des secteurs très sensibles (défense, nucléaire, communication...).

Les PME innovantes doivent trouver des facilités immédiates d'exportation, sur place, à travers des organismes opérationnels liés aux consulats français, et en France à travers les facilités de garanties et d'assurance adaptées aux PME.

Une aide aux dépôts de brevets est nécessaire (aides à études de marché et aux extensions des brevets à l'international). Le dépôt serait alors conjoint au nom de la société et de l'organisme qui aide au financement. L'entreprise garderait le plein usufruit du brevet, mais la copropriété permettrait d'en maîtriser l'usage en cas de délocalisation ou de cessation d'activité.

Permettre la coopération entre PME, rendre moins inégalitaires les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants

Améliorer la coopération entre les PME

Pour permettre aux PME de coopérer, nous proposons de promouvoir la mise en réseau des PME dans les territoires et la mutualisation des ressources. Cette révolution tranquille peut être réalisée par la création de postes de responsables territoriaux au sein des collectivités locales (régions notamment), des CCI et par bassin d'emploi (Comité de bassin d'emploi).

Dans ce cadre, il est proposé la création d'Offices de développement des PME/TPE, dans les domaines où une mise en commun générerait des économies d'échelles : ressources humaines et dialogue social, comptabilité et finances, juridique et fiscal, veille technologique, organisation du travail et méthodologies. Ces Offices fourniraient des conseils subventionnés, gratuits ou à coûts

faibles pour les PME, des compétences en contrat en multi salariat, des structures de dialogue social communes. Elles initieraient un mouvement important de mutualisation des compétences, destinées à faire franchir un seuil de taille aux PME, et leur donnant ainsi le « goût » à un développement plus rapide, y compris hors des frontières.

Rééquilibrer les relations entre sous-traitants et donneurs d'ordre

Les relations des PME avec les grandes entreprises sont, par définition, très inégales. Bien souvent, elles s'apparentent à un lien de maître à esclave. Les PME sont souvent trop petites pour engager un dialogue équilibré avec les grandes entreprises, dont certaines n'hésitent pas à imposer des réductions de prix drastiques, des délais de paiement différés, des clauses abusives qui conduisent à un affaiblissement des sous-traitants voire à leur disparition, contribuant au délitement de tout le tissu industriel. Les grands groupes se privent ainsi de la capacité d'innovation, de la technicité et de savoir-faire de proximité des PME, qui ne disposent pas, elles, de la vision stratégique des donneurs d'ordre, de leur taille critique et de leur capacité à déposer ou protéger leurs brevets.

- Nous proposons de normaliser ces relations, notamment pour les PME sous-traitantes, en créant des recours juridiques simples et rapides pour le respect des délais de paiement et des contrats. Afin de protéger les créations et les savoir-faire des sous-traitants. Il faut encourager les efforts de coopération comme le portage et les quotas visant à augmenter la sous-traitance des grands groupes aux PME.

Enfin, nous proposons d'en finir avec le mythe post industriel. N'opposons pas industrie et services ! Ils sont intimement liés et complémentaires. L'un des arguments le plus fort pour freiner les délocalisations industrielles reste le réseau de sous-traitants qualifiés à proximité et notamment, les PME de services. Renoncer à l'industrie c'est tuer à terme ces PME, qui ne sont pas efficaces quand la production réside à une distance trop éloignée. Il n'y a pas de services sans industrie forte.

L'industrie doit se transformer afin de prendre en compte les nouveaux besoins de consommation, les critères énergétiques et environnementaux. Les collectivités publiques peuvent saisir cette opportunité pour rééquilibrer leurs politiques envers les PME en créant un Small Business Act à la française. Il pourra se faire pour l'ensemble des PME et pas uniquement pour les start-up innovantes, en respectant les contraintes européennes et sous condition de respect par les PME des critères, sociaux, éthiques et environnementaux.

Investir dans les filières d'avenir

Nous devons investir dans les filières où nous avons acquis des positions fortes, dans le but de les conforter : aéronautique, défense, énergie, automobile, médicament, sont autant de secteurs à renforcer. Il est également vital pour préparer l'avenir d'investir dans les filières que l'évolution technologique, environnementale et sociétale rend stratégiques.

Santé

C'est une industrie à très forte valeur ajoutée avec une balance commerciale excédentaire, qui va peser de plus en plus dans le PIB, sous l'effet du vieillissement des populations et de l'attention croissante portée à la santé dans tous les pays avancés. Dans ce domaine, la recherche est de plus en plus mondialisée, la filière est de plus en plus soumise à la concurrence, avec un risque important de délocalisation.

Pour capter le potentiel de croissance existant en France et dans le monde, il est indispensable d'investir d'abord dans l'effort de recherche publique et privée, notamment dans les domaines des thérapies géniques, cellulaires et tissulaires, ainsi que des nanobiotechnologies. Il faut aussi décloisonner les différents acteurs très nombreux dans ce domaine, et recomposer le maillage industriel existant.

Énergie durable

Elle est en voie de démantèlement sous l'action de la privatisation rampante que le gouvernement a entreprise, avec un objectif de mise en concurrence systématique totalement inadapté à ce contexte industriel à haute intensité d'investissements dans la production et nécessitant des moyens de distribution eux aussi très onéreux.

La France dispose d'un avantage compétitif incontestable dans ce domaine qui irrigue tout le tissu industriel. Nous sommes en train de le perdre, faute de mettre un coup d'arrêt aux dérives mortifères qui menacent le secteur. La réaction doit être européenne. Nous avons proposé la création d'une Communauté européenne de l'énergie, véritable CECA du XXI^e siècle. La France doit aussi se doter d'un plan national de développement des énergies renouvelables précis et massivement financé, qui réserve une part significative de ses appels d'offres aux PME de la filière.

Bâtiment

Plusieurs centaines de milliers d'emplois peuvent être créés d'ici 2020 avec l'adoption des nouvelles normes énergétiques

et écologiques : 200 000 selon le Réseau Action Climat, plus de 300 000 selon le Centre d'analyse stratégique. Pour atteindre cet objectif, une politique de formation ambitieuse doit être mise en place, en adéquation avec le potentiel de ces futurs emplois verts. Un gisement existe dans les cinq professions qui seront les plus sollicitées et qui devront s'adapter aux exigences des secteurs du bâtiment et des énergies renouvelables : menuisiers (pour l'isolation), plombiers chauffagistes (évolution vers les énergies renouvelables), peintres plaquistes, (isolation, toiture, parois opaques, extérieur), couvreurs (isolation, photovoltaïque, solaire thermique) et électriciens (compteurs intelligents).

Transport

La mondialisation des échanges a fait naître une hyperconcurrence de plusieurs pays émergents (Chine, Brésil), des distorsions de concurrence provenant des soutiens publics, des normes en usage, des politiques monétaires et de change.

La crise économique a durement frappé le secteur automobile et rendu nécessaire des évolutions pour préserver les compétences. Il faudra renforcer l'effort de R&D en s'appuyant sur les grands organismes d'État (CNES, ONERA, IFP, CEA, INRETS ...) et sur les laboratoires (Universités, CNRS, écoles d'ingénieurs), mais aussi investir dans des programmes de démonstrateurs, de plateformes répondant aux contraintes environnementales, afin de préparer les matériels « propres » du futur.

Le champ public des transports doit être préservé. Des investissements publics doivent être engagés dans les grandes entreprises nationales, à la SNCF et à la RATP en particulier pour permettre aux réseaux ferroviaires d'être rénovés, d'être étendu au fret ferroviaire à grande vitesse et aux besoins des transports régionaux. À cet égard, le refus du gouvernement de participer à l'apurement de la dette de Réseau Ferré de France (RFF), établissement public – ainsi que l'a préconisé la Cour des comptes – est une faute stratégique qui nuit aux infrastructures et contribue à asphyxier les collectivités régionales. Une telle défausse ne saurait aboutir à privilégier une logique de partenariat public - privé qui conduirait à la privatisation du service et à faire disparaître *de facto* le service public. Le Parti socialiste réaffirme sa volonté de préserver l'avenir des grands services publics et de les adapter aux nouveaux besoins et enjeux économiques, environnementaux et sociétaux.

L'avenir, c'est aussi l'automobile. Là aussi, la puissance publique doit jouer pleinement son rôle.

Au plan national, en substituant à une politique de soutien aux grands constructeurs sans contreparties effectives une

stratégie favorable à la filière dans son ensemble : maintien de l'emploi sur les sites de production en France ; engagements sur des volumes d'activité à l'égard des sous-traitants ; augmentation des budgets de recherche et développement ; renoncement à la mise en concurrence des sites d'un même groupe au nom du « moins disant » et au mépris du bilan carbone d'une telle opération ; traçabilité accrue des véhicules lors de la vente afin d'informer les consommateurs des conditions fiscales, sociales et environnementales de la production. L'Etat doit appuyer cette approche d'ensemble et d'abord là où il reste actionnaire (Renault) ou financeur (par exemple, en imposant des représentants du gouvernement au sein du conseil d'administration des groupes bénéficiant des aides du Fonds de modernisation des équipementiers ou du Fonds stratégique d'investissement).

La puissance publique locale, notamment régionale, doit remplir tout son rôle stratégique pour préparer les savoir-faire, les véhicules et les métiers de demain. La conversion technologique et écologique de l'industrie traditionnelle, dans l'automobile comme dans d'autres secteurs, ne se fera pas sans les salariés de la filière ni les usines de production et d'assemblage ou les réseaux de distribution actuels. Elle devra les prendre pour appui en misant sur un puissant effort de recherche et développement pour le véhicule propre (électrique, hybride, pile à combustible), son alimentation et son accessibilité (batteries), son recyclage.

Autre piste féconde pour l'emploi et l'activité : l'éco-conception, le recyclage à 100% des productions (les salariés de Renault-Sandouville ont utilement proposé la création d'une filière de déconstruction en Haute-Normandie, par exemple). En 2010, on sait recycler intégralement un ordinateur portable, mais pas un pare-brise.

Bien entendu, la réussite de ces projets exige que les grands constructeurs et équipementiers renoncent à la logique financière qui les a guidés au cours des vingt dernières années et qui est à l'origine de la crise historique que le secteur traverse depuis 2008, caractérisée d'une part par la volonté de vendre des véhicules chers et polluants à des consommateurs qui n'en ont ni les moyens ni le goût, d'autre part par l'exigence d'une rentabilité maximale pour les actionnaires au détriment de l'avenir durable de la filière, notamment de l'indispensable tissu de PME-PMI sous-traitantes.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Dématérialisation des échanges, accélération des modes de production, massification des objets nomades – ces phénomènes sont en train de reconfigurer l'économie réelle et les activités utilisatrices telles que l'électricité, l'énergie, la défense, le transport mais aussi le textile et la santé. La France a pu occuper un rôle leader pendant plusieurs

décennies en Europe et dans le monde, dans le domaine des télécommunications, mais le déclin est maintenant avéré pour le matériel informatique ou l'électronique grand public.

Les fortes impositions des licences d'exploitation des opérateurs ont pu assécher leurs capacités d'investissement. La complexité de la réglementation, notamment environnementale, pèse également. Les pouvoirs publics ne sauraient ignorer ces réalités s'ils veulent dessiner un cadre favorable aux industries du futur. La reconquête des marchés grand public pour l'électronique doit aussi être un objectif avec la reconstitution d'un champion européen.

Biens intermédiaires, biens d'équipement, industries de l'environnement

Cette filière est fortement exposée à la concurrence internationale. Elle concentre 55% de la sous-traitance industrielle et contribue à la R&D à hauteur de 40% de la recherche privée (8,5 milliards d'euros). Dans ce secteur à forte compétition, l'innovation est vitale. Or, elle est entrée en récession depuis 2007. Le solde du commerce extérieur, dans ce secteur d'activité, connaît un déficit de 55 milliards d'euros bien qu'il réalise 60% des exportations. Le processus de désindustrialisation et de délocalisation qui la frappe ne manquera pas d'avoir des effets en aval sur l'industrie aéronautique et mécanique automobile.

Il faudra examiner les besoins de la filière en supports nécessaires pour faire face aux exigences de plus en plus complexes de la réglementation européenne, notamment en matière environnementale, comment compenser les coûts croissants des matières premières et de la logistique ? Comment donner de la visibilité sur l'extrémité de la chaîne et les produits livrés au grand public ? Il est nécessaire de rendre cohérentes les interventions réglementaires des pouvoirs publics.

Biens de consommation

En Europe, la France occupe une position de premier plan dans le secteur agro-alimentaire (163 milliards de chiffre d'affaires et un excédent de 6,5 milliards en 2008). La parité eurodollar, la complexité des réglementations, la contrefaçon l'affectent, ainsi que la faible taille des entreprises et la concurrence de pays à bas salaires, ce qui s'est traduit par des délocalisations nombreuses. Il faudra intervenir pour redonner un second souffle à ces industries, et veiller à l'intégration des politiques agricole et industrielle qui reste à réaliser dans les années qui viennent. Plusieurs pistes s'imposent : soutenir la création ; aider au financement des jeunes entreprises qui ne bénéficient pas du soutien réservé aux entreprises technologiques innovantes ; les protéger contre les contrefaçons et favoriser l'essor de nouvelles marques.

Pour faire face à la crise et préparer l'industrie de demain, les salariés doivent être associés

La démocratie sociale, enfin !

On ne pourra pas faire grandir nos PME si le dialogue social y reste balbutiant, voire inexistant. Pour favoriser l'implication de tous, permettre à l'innovation de remonter dans l'entreprise, la représentation et l'implication des salariés dans la gouvernance des PME doit progresser.

Souvent, les salariés de PME n'ont, par exemple, pas les moyens de participer à la bonne transmission de l'affaire, sauvegarder au passage leurs emplois, parce qu'il n'existe aucun espace de dialogue où la pérennité de l'entreprise est sérieusement abordée.

Nous proposons la création de structures de dialogue social, communes à plusieurs PME d'un même secteur d'activité sur un territoire donné. Ces comités « interentreprises » fonctionneraient selon une représentation paritaire, assurant un bon climat social dans le respect du droit du travail, des grilles de rémunération, du temps de travail. Il s'agit d'encourager la représentation des salariés en empêchant les effets de seuil, et en garantissant aux salariés les possibilités de dialogue social sans crainte de pressions internes déplacées.

Enfin les représentants des salariés doivent être mieux informés et associés aux choix stratégiques de l'entreprise : accès des membres du Comité d'entreprise (CE) aux documents financiers de la société, présence des représentants syndicaux dans les organes de direction des pôles de compétitivité.

Préparer le système productif de demain par la formation

Chaque année, l'Inde s'enrichit de 250 000 nouveaux diplômés d'un MBA. En Chine et par an, 2,4 millions d'étudiants obtiennent un diplôme universitaire contre 300 000 en France. Il ne s'agit pas de prolonger avec les vieux schémas du partage du monde entre savoir d'un côté et production à bas coûts de l'autre : cette vision est définitivement dépassée.

- Nous proposons, compte tenu de la relation encore trop exclusive entre les diplômés des grandes écoles et les grands groupes, que l'entrepreneuriat et la production industrielle soient mieux enseignés, davantage valorisés dans les cursus scolaires. Cette orientation intensifiera le travail amorcé par les pôles de compétitivité dans le but de resserrer les liens entre universités, grandes écoles et PME dans chaque territoire.

Disons les choses : il y a un dangereux décalage entre ce que nous sommes capables de produire aujourd'hui et ce qu'il faudra produire demain pour gagner de nouveaux marchés et répondre à de nouveaux besoins. Il s'agit, par la formation professionnelle tout au long de la vie, d'agréger à notre savoir-faire, de nouvelles compétences.

- Généraliser le bilan de carrière personnalisé et obligatoire comme passeport des compétences. Celui-ci décrirait l'ensemble des compétences, formations et expériences acquises tout au long de la vie, pendant les périodes d'emploi comme de chômage, l'objectif étant de faciliter l'évolution de carrière.
- Faire de la formation un investissement, notamment à travers la création d'un chèque formation fiscalement déductible et cofinancé par les entreprises et les pouvoirs publics.
- Faciliter le développement d'une formation à la veille économique pour un dirigeant ou pour un salarié de l'entreprise avec l'aide des régions et des structures parapubliques comme les chambres des métiers, ou les CCI.
- Parce que 15 % des dirigeants des PME vont partir en retraite d'ici cinq ans, nous proposons d'accompagner leur transmission en formant les salariés qui souhaiteraient reprendre l'entreprise. En France, moins de 10% des PME sont reprises par la famille du fondateur alors qu'en Italie et en Allemagne ce taux dépasse de loin les 50%. Au-delà du cercle familial, la reprise d'une PME par des responsables concernés par son maintien et son développement dans son territoire constitue sans nul doute une des clés à l'émergence d'ETI en plus grand nombre en France. La préparation à la transmission, sujet trop souvent tabou, doit s'organiser de façon professionnelle et sociale.

Face à la crise : aider à la reconversion des sites et des salariés, lutter contre les licenciements dans les entreprises qui versent des dividendes

La désindustrialisation et les destructions d'emplois massives qui accompagnent la crise exigent des mesures d'urgence pour protéger et accompagner les salariés victimes de restructurations et de licenciements économiques. Le gouvernement a été incapable de prendre de telles mesures.

Depuis le déclenchement de la crise, le Parti socialiste propose :

- d'élargir les contrats de transition professionnelle à l'ensemble des bassins d'emploi (porter l'indemnisation à une durée de deux ans) ;
- de prolonger de six mois la durée d'indemnisation du chômage sur la base de 80% du salaire ;
- de moduler l'impôt sur les sociétés en fonction de l'effort fait dans le cadre du maintien de l'emploi.

Face aux entreprises qui licencient alors qu'elles versent des dividendes ou rachètent leurs propres actions, à l'image de :

- Total : 14 milliards d'euros de bénéfices en 2008 (7,8 milliards en 2009) et suppression d'au moins 555 postes d'ici 2013, menace de fermeture de la raffinerie de Dunkerque
- Sanofi : 7,8 milliards d'euros de bénéfices en 2009 et 1 300 postes supprimés en 2009 et 2010

Plusieurs mesures peuvent être utilement prises :

- Renchérir le coût des licenciements pour les entreprises qui versent des dividendes ou rachètent leurs propres actions. Le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) devra tenir compte, sous le contrôle de l'administration du travail et des services fiscaux, de la situation financière des entreprises. Quand elles sont bénéficiaires et continuent à verser des dividendes à leurs actionnaires ou procèdent à un rachat d'actions, le PSE aura l'obligation de reclasser ou de reconvertir dans un emploi de catégorie équivalente l'intégralité des salariés concernés, et financer la réindustrialisation des sites affectés.
- Instaurer une obligation de remboursement préalable des aides publiques reçues cinq ans avant toute ouverture de procédure de licenciements.
- Mettre sous tutelle du tribunal de grande instance sur saisine des salariés les entreprises bénéficiaires qui souhaitent licencier. Pour empêcher le pillage d'entreprises françaises au détriment des salariés, et le licenciement de salariés par des entreprises bénéficiaires, le TGI désignerait un administrateur judiciaire qui serait chargé de gérer l'entreprise pour faire cesser des pratiques contraires aux intérêts de l'entreprise et de ses salariés.

Les régions socialistes : avant garde d'une nouvelle politique industrielle

Les régions socialistes ont mis tout leurs moyens pour endiguer la saignée dont souffre l'industrie française. Elles ont soutenu l'innovation et l'investissement, elles ont protégé les salariés et les PME, elles ont permis de maintenir des services publics de qualité, elles ont accompagné les travailleurs dans leurs formations et soutenu les entrepreneurs pour passer le cap. L'enjeu des prochains mois sera de préparer l'après-crise : c'est l'acte II proposé par les régions socialistes en vue des élections régionales de mars 2010,

Protéger les entreprises dans la crise

Les régions ont fait la preuve qu'elles agissent comme un véritable bouclier pour les entreprises face à la crise. Ce sont plus de 30 000 entreprises qui ont été soutenues par les régions socialistes grâce à l'ensemble des mesures de soutien qui ont été mises en place (avances de trésorerie, prêts, subventions, prise de participation).

Cet effort sera prolongé après mars 2010. Dans chaque région dirigée par le PS, il sera créé un fonds régional d'investissement pour les PME. Des actions concrètes pourront ainsi être menées pour soutenir et développer les entreprises mais aussi pour réindustrialiser les sites démantelés.

La priorité, c'est le soutien aux PME insuffisamment aidées par l'État et confrontées à des difficultés persistantes pour se financer. Les régions socialistes ont mis en œuvre des dispositifs de soutien économique et d'assistance administrative indispensables en cette période.

Préparer nos territoires pour la reprise

Si les réseaux de sous-traitants n'existent plus, si les salariés qualifiés sont partis, si les transports ne sont plus efficaces, il n'y aura pas d'investissements et la reprise ne passera pas par les régions qui ne seront pas préparées.

Les candidats socialistes s'engagent à préparer les régions pour accueillir les créateurs de richesses et d'emplois. Le PS a mené une action sans précédent pour les transports. C'est l'ensemble du territoire français qui a été redynamisé grâce aux investissements massifs dans les trains régionaux. Des lignes SNCF qui étaient fermées ont été rouvertes, les connexions se sont multipliées et des territoires enclavés ont pu retrouver une attractivité pour les entreprises. Les TER ont accueilli 30% de voyageurs supplémentaires et 50% du matériel roulant qui a été renouvelé entre 2004 et 2010. Plus de 1 000 gares ont été rénovées ou créées.

Les régions socialistes vont encore amplifier cette marche en avant vers des transports plus fiables et plus propres jusqu'en 2016. Quinze milliards d'euros seront mobilisés jusqu'en 2016 pour bénéficier de 30% de rames nouvelles et accueillir 50% de voyageurs en plus. Ce sera la garantie indispensable pour les industriels de bénéficier de connexions fiables et efficaces pour leurs salariés mais aussi pour leurs marchandises. C'est indispensable pour développer l'activité économique et relocaliser les productions. Des services publics de qualité, cela signifie, pour les entreprises, la garantie d'un environnement propice au développement économique.

Les régions socialistes ont également mis en place des dispositifs originaux pour simplifier les démarches administratives pour les entrepreneurs. Des sites web dédiés, des guichets uniques, ce sont autant de réalisations qui ont permis de faciliter la vie des chefs d'entreprises au quotidien.

La formation professionnelle est une compétence essentielle de nos régions. Dans la crise, les élus PS ont mis en œuvre des dispositifs de soutien aux salariés licenciés ou menacés de licenciement pour les accompagner dans leurs démarches de formation. Sous la forme de compléments d'indemnités ou d'accompagnement personnalisé, les régions ont pris le relais d'un État démissionnaire. En six ans, c'est plus d'un million de personnes qui ont été formées grâce aux structures régionales.

Notre engagement pour la formation sera total dans les six prochaines années. Ce seront 200 000 contrats de continuité professionnelle qui seront signés en six ans jusqu'en 2016. Ce seront également 300 000 contrats d'accès à la qualification pour les jeunes sortis du système scolaire sans qualification.

En coordination avec les autres collectivités locales, intercommunalités, communes, départements, les élus PS ont pris leurs responsabilités pour préparer une autre croissance, un autre modèle de développement, plus sobre, plus respectueux de notre environnement et créateur d'emplois de qualité.

Pour donner un nouveau souffle, une nouvelle dynamique à notre industrie, pour engager la France dans la mutation écologique de notre appareil de production, les régions socialistes s'engagent à créer un tissu de services et de structures permettant d'agir comme un catalyseur de projets.

Innover pour l'emploi et la création

Les régions socialistes ont investi massivement pour accompagner les doctorants, subventionner des programmes de recherche, créer des pôles universitaires compétitifs.

Les régions socialistes ont contribué de manière décisive à la mise en œuvre des pôles de compétitivité. Elles ont développé de véritables pôles d'excellence pour le développement de notre industrie. L'enjeu était de mettre en réseau, d'organiser, de structurer et de soutenir sur un territoire donné les outils qui permettent de développer des technologies de pointe pour ensuite les commercialiser. Un réseau dense de sous-traitants, une université de pointe, des savoir-faire et des travailleurs qualifiés, tout cela encadré par un maillage dense de services publics, ce sont les outils indispensables pour permettre de faire émerger un pôle de compétitivité à dimension européenne et mondiale. Grâce à une collaboration inédite entre acteurs publics et privés, les régions socialistes ont participé au développement d'activités à forte valeur ajoutée. Ces dispositifs ont permis de mutualiser les bonnes pratiques, la réussite des uns entraînant les autres vers le succès en attirant l'attention des investisseurs. En trois ans, ces pôles ont permis de réaliser près de 3 milliards d'euros de projets de recherche.

En capitalisant sur cette expérience acquise, nous proposons une grande ambition industrielle territoriale pour 2010-2016.

- Pour la recherche et l'innovation, notre engagement jusqu'en 2016 est à la mesure de notre ambition : ce sera 3% du budget de chaque région qui y sera consacré ! Nouvelles technologies, éco-technologies, autant de perspectives nouvelles pour des régions qui vivent au quotidien les conséquences effroyables du démantèlement de notre industrie.

- L'avenir de nos emplois, c'est aussi accompagner la reprise et la transmission des PME. Très souvent, l'angoisse de ses entreprises familiales, est de pérenniser leur activité après le départ à la retraite du créateur de la PME. C'est aussi l'angoisse des responsables politiques. Les régions socialistes ont permis de préparer en amont les transmissions d'entreprises. Elles ont également développé des aides pour la reprise de ces petites entreprises. Ce sont ces réseaux de sous-traitants, de petits fournisseurs, de spécialistes qui font la richesse de nos territoires et qui incitent les investisseurs à développer leur activité en France. Si ces entreprises disparaissent, c'est tout le développement économique d'une région qui est mis en danger.

- Les entreprises ont aussi une responsabilité sociale et environnementale essentielle. Pour faire respecter les engagements pris, le PS imposera le remboursement des aides régionales en cas de non-respect de ceux-ci. C'est aussi parce que création d'entreprise ne signifie pas forcément activité économique, création de richesses et d'emplois, que le projet du PS insiste avant tout sur la conditionnalité des aides. L'exemple des auto-entrepreneurs en est la preuve : la moitié de ceux-ci ont eu un chiffre d'affaire nul en 2009... Nous avons trop vu d'investisseurs mal intentionnés délocaliser leurs productions après avoir largement profité des aides d'État. Les élus PS ne l'accepteront pas.

- 50 000 contrats d'appui et de développement seront signés jusqu'en 2016 pour les jeunes entreprises qui respecteront les engagements de développer l'emploi et d'investir durablement sur nos territoires.

- L'objectif est de créer jusqu'en 2016, 100 000 entreprises nouvelles grâce aux aides régionales. Les régions socialistes ont également mis en œuvre de nombreux dispositifs pour permettre la création d'entreprises, avant tout dans les territoires les plus en difficulté, où le chômage fait des ravages. 39 pépinières d'entreprises en Île-de-France, 900 projets de création d'entreprise en Lorraine, un fonds régional d'investissement en région Nord-Pas-de-Calais, ce sont autant de bonnes pratiques que nous avons mutualisées pour préparer notre programme pour 2010.

- L'économie sociale et solidaire, respectueuse des personnes, des territoires et de l'environnement, qui représente 10% des emplois et 9% des entreprises, sera particulièrement soutenue.

Protéger nos entreprises, préparer la reprise et innover pour l'avenir. Cet engagement est clair et chiffré. Le PS veut engager la mutation écologique et technologique de notre appareil productif grâce aux investissements et à la formation professionnelle.

Les candidats du PS veulent tout mettre en œuvre pour permettre la relocalisation des activités de production. Les aides régionales seront conditionnées à des impératifs d'emploi et d'investissement, elles seront également ciblées sur les PME-PMI innovantes pour développer des réseaux de compétence performants et attractifs.



10, rue de Solférino
75333 Paris cedex 07
Tél. : 01 45 56 77 00
Fax : 01 47 05 15 78

parti-socialiste.fr